

N° D'ORDRE :	au CLUB de :
Date(s) rencontre(s) :	Niveau/Equipes :

NOM DE L'ARBITRE :	
Prénom :	Grade dans la discipline :
Adresse :	

Désignation	Cout unitaire	Quantité	total en euros
Transport			
Train (billet seconde classe)			0,00 €
Avion (classe économique)			0,00 €
Transports en commun			0,00 €
Véhicule personnel (automobile = 0,32 €/Km - 2 roues motorisé = 0,125 €/Km - Max = 250,00 €)			0,00 €
Véhicule personnel : détour pour covoiturage	0,32 €		0,00 €
Péage			0,00 €
Parking			0,00 €
Hébergement (frais réels plafonnés) - Facture présentée avant règlement par le club			
Nuitée en Ile-de-France (80 € maximum/nuit pdj inclus)			0,00 €
Nuitée en province (70 € maximum/nuit pdj inclus)			0,00 €
Restauration (frais réels plafonnés) - Facture présentée avant règlement par le club			
Déjeuner (panier-repas) le cas échéant et lorsque non inclus dans l'indemnité (10 € maximum)			0,00 €
Repas (15 € maximum)			0,00 €
Indemnité Arbitrage			
Arbitrage			0,00 €
Barème indemnités d'arbitrage AVEC panier-repas inclus (sauf si précisé) :			TOTAL
			0,00 €
			QUOTE-PART CLUB :
			%

ARBITRAGE BASEBALL

19 ans et + : renc. dépt./rég. = 30 € ; renc. D3/Nat. = 45 € ; renc. D2 = 50 € ; renc. D1 = 60 €

18U : rencontre départementale/régionale/nationale = 30 €

15U et 12U : rencontre départementale/régionale/nationale = 25 € ; 2 rencontres et plus 15U et 12U (D/R/N) dans la même journée = forfait journalier 50 € (n'incluant pas les repas)

10U ou catégorie inférieure : 1 rencontre = 10 € ; 3 rencontres et + dans la même journée = forfait journalier 30 € (n'incluant pas les repas)

ARBITRAGE SOFTBALL

19 ans et + : renc. dépt./rég. = 30 € ; renc. D2 = 50 € ; renc. D1 = 60 €

2 rencontres départementales/régionales et plus dans la même journée = forfait journalier 50 € (n'incluant pas les repas)

18U : rencontre départementale/régionale = 30 € ; 2 rencontres et plus (D/R) dans la même journée = forfait journalier 50 € (n'incluant pas les repas)

18U : rencontre nationale = 30 €

15U et 12U : rencontre départementale/régionale/nationale = 25 € ; 2 rencontres et plus (D/R/N) dans la même journée = forfait journalier 50 € (n'incluant pas les repas)

9U ou catégorie inférieure : 1 rencontre = 10 € ; 3 rencontres et + dans la même journée = forfait journalier 30 € (n'incluant pas les repas)

ARBITRAGE BASEBALL5

5 € par rencontre (n'incluant pas les repas)

Détail des trajets en véhicule personnel, observations éventuelles

(base kilométrique <http://www.viamichelin.fr>)

Payé par chèque tiré sur

N° :

Signature du représentant du Club, attestant avoir constaté effectivité et coûts des dépenses exposées

Date et signature de l'Arbitre :

Nom et Prénom

Si contestation : envoyer une copie à la CNAB ou à la CNAS, selon la discipline, par courrier à l'adresse suivante :

FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

41 rue de Fécamp - 75012 PARIS - Tél. : 01 44 68 89 30 - Fax. : 01 44 68 96 00